

Une nouvelle drogue mène la police par le bout du nez MEPHEDRONE

Magalie Goumaz
magalie.goumaz@edipresse.ch

Dérivé chimique du khat, herbe consommée dans les pays africains, la méphédronne se glisse dans les soirées sous plusieurs noms: sels de bain, engrais, party pills, designer drugs, M-Cat, Miaou Miaou, lorsqu'elle n'est pas tout simplement vendue comme de l'ecstasy. Poudre ou gélules sortent principalement de «laboratoires» de Chine ou d'Inde.

STUPÉFIANTS La méphédronne ne sera officiellement illégale que le 1er décembre, alors qu'elle l'est déjà dans d'autres pays. Berne veut accélérer le tempo pour interdire les drogues synthétiques.

Elle a mis du temps, la Suisse, à réagir à l'apparition de la méphédronne, dernière poudre à la mode qui fait des ravages chez les noctambules. Cette drogue de synthèse proche de l'ecstasy sera officiellement sur la liste des stupéfiants le 1er décembre prochain alors qu'en Europe les premières alertes datent de l'été 2008. Des pays comme France, l'Allemagne, l'Italie ou encore Grande-Bretagne l'ont déjà interdite.

A ce jour, la méphédronne, appelée également M-Cat, Miaou Miaou, sels de bain ou engrais pour brouiller les pistes, est impliquée dans la mort de 37 personnes en Grande-Bretagne et en Irlande. Elle circule en Suisse, mais les données la concernant sont très rares, car sa vente et sa consommation sont parfaitement légales. De source officielle européenne, près de 200 sites Internet aussi vite ouverts que fermés proposeraient ce produit pour une vingtaine de francs le gramme.

Importations massives

La lenteur helvétique n'est pas sans conséquence. FedPol a constaté l'importation de quantités importantes de méphédronne, parfois de plusieurs kilos, de même que des livraisons faites depuis la Suisse en direction de pays où cette substance est maintenant illicite. Tant que ce produit n'est pas classé comme stupéfiant, les possibilités de le saisir sont limitées. A partir du 1er décembre seulement, les douanes et la police pourront accentuer la traque et intervenir également contre la vente au détail et les acheteurs en ligne. Entre-temps, la méphédronne a fait des dégâts. Elle a été repérée en Suisse pour la première fois en août 2000 à Zurich. Depuis, le Centre suisse d'information toxicologique a recensé cinq cas de personnes en détresse. Mais ce n'est que la pointe de la l'iceberg. Le Dr Barbara Broers, médecin adjoint au service de premier recours des Hôpitaux universitaires genevois, explique que «les patients qui viennent aux urgences ne savent pas toujours eux-mêmes ce qu'ils ont vraiment ingurgité ou ils ne le disent pas, et il n'existe pas de test pour détecter la méphédronne».

Mystère également sur les conséquences exactes de sa consommation. Sa prise procure une sensation d'euphorie. Les consommateurs (jeunes, urbains) se sentent forts, invincibles. Puis vient la descente avec ses crises d'angoisse et ses hallucinations. Mais la méphédrone est-elle dangereuse en elle-même ou uniquement mélangée à l'alcool ou à d'autres drogues ou médicaments? Quels sont les risques de dépendance? Quels sont les effets à long terme? «Pour le savoir, il nous faut du recul», complète le Dr Barbara Broers.

Un défi aux politiques

Et des données fiables. La nouvelle loi sur les stupéfiants, acceptée par le peuple en 2008, prévoit la création d'un observatoire des problèmes d'addiction qui permettra de combler des lacunes. Les ordonnances d'application sont en cours d'élaboration. Comme est également encore en chantier le projet d'accélérer les procédures pour classer une substance parmi les stupéfiants Swissmedic avouait encore récemment ne «plus arriver à suivre». La méphédrone a ainsi suivi un parcours administratif de près d'une année.

Le Dr Barbara Broers relève tout de même qu'interdire une substance n'empêchera jamais sa consommation. Surtout lorsqu'il s'agit des drogues synthétiques, qui sont un véritable défi aux politiques répressives. Les fabricants changent la composition d'une molécule, trouvent un nouveau nom, et tout est à recommencer. L'interdit serait ainsi à double tranchant. «Dans un premier temps, on voit que des sites Internet de vente se ferment, donc ça a un effet, explique Corine Kibora, porte-parole d'Addiction Info Suisse. Mais d'autres substances apparaissent, souvent de moindre qualité, tandis que le produit nouvellement interdit alimente le crime organisé.»